

Séance du 02 AVRIL 2007

L'an deux mil sept, à 20 Heures 30, le 02 avril
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 26 mars 2007, s'est réuni en la Mairie, lieu habituel des séances,
sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, CORNU Jacques, KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) : JUNIER Norbert, JEUDY François

Absent(s) excusé(s) : DREVET J. Christophe

Absents(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006-BUDGET COMMUNAL M 14

Les membres présents votent les résultats de clôture au 31/12/2006 ;

	31.12.2005	2006	31.12.2006
Investissement	3431.27	-67808.40	-64377.13
Fonctionnement	103038.00	23310.04	126348.04
<hr/>			
	106469.27	-44498.36	61970.91

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2006 BUDGET COMMUNAL M14

Les membres présents approuvent le compte de gestion 2006, dressé par Monsieur PONCHON Jean-Paul, TRESORIER

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007 BUDGET COMMUNAL M14

Les membres présents votent à l'unanimité le Budget Primitif 2007, tel qu'il est présenté :

SECTION DE FONCTIONNEMENT ; Dépenses..... 188373.00
Recettes..... 188373.00

SECTION D'INVESTISSEMENT ; Dépenses..... 222111.00
Recettes..... 222111.00

AFFECTATION DES RESULTATS 2006

Le Maire expose à l'assemblée les résultats de 2006 et la nécessité de procéder à l'affectation ;

-Excédent de fonctionnement 23310.04€
-Déficit d'investissement à résorber 64377.13€
=besoin de financement (crédit 1068)64377.13€

L'excédent de fonctionnement 2006 soit 23310.04€ permet de résorber partiellement le
Besoin de financement de la section d'investissement qui s'élève à 64377.13€ Le complément soit 41067.09€ est prélevé
sur le c/110-report à nouveau qui restera disponible à concurrence de 61970.91€

VOTE DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES 2007

Les membres reconduisent le taux des 4 taxes directes locales 2007 ;à savoir

*TAXE D'HABITATION	5.85%
*TAXE FONCIERE BATI.....	8.91%
*TAXE FONCIERE NON BATI.....	25.34%
*TAXE PROFESSIONNELLE.....	8.15%
Produit fiscal à taux constants.....	19049.00
Total des allocations compensatrices	1871.00
Ressources à taux constants	20920.00

Les principaux investissements (aménagement du terrain de loisirs, parvis du lavoir, voirie, défense contre l'incendie) seront discutés lors d'une prochaine réunion (fixée au 18 avril).

Questions diverses :

A la demande d'un conseiller, le Maire déclare qu'il n'a pas parrainé de candidat à l'élection présidentielle, malgré les nombreuses sollicitations. Le Maire précise que c'est son libre choix, et qu'il n'a subi aucune pression ou influence de la part de candidats ou partis politiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30